

## COMPOSITION DES JURYS

### IUT DIJON-AUXERRE

Année universitaire 2018-2019

#### Le Directeur de l'IUT de Dijon-Auxerre

VU le Code de l'Education, notamment article L. 712-2 (5°) ;  
VU l'arrêté du 3 août 2005 relatif au diplôme universitaire de technologie dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur;  
VU l'arrêté du 25 mars 2008 portant modification des articles 3 et 6 de l'arrêté du 3 août 2005  
VU l'arrêté du 18 avril 2017 accréditant l'Université de Bourgogne à délivrer des diplômes nationaux ;  
VU le décret n°85-906 du 23 août 1985 portant sur les conditions de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur  
VU la délibération du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne en date du 17 décembre 2014 prévoyant que les compétences relatives aux jurys d'examen sont exercées par les Directeurs des composantes ;  
VU le Référentiel commun des études adopté par le Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne le 24 septembre 2018;

#### Article 1 :

**Dates du grand Jury de validation du semestre 2 : jeudi 4 juillet 2019 et vendredi 13 septembre 2019**

Le jury DUT de validation du semestre 2 est ainsi constitué pour l'année universitaire 2018-2019

**Président(e) : Patrick DANAUDIÈRE, directeur de l'IUT**

#### **Membres :**

Chefs de départements

- M. Pierre DEPLANCHE (TC)
- M. Olivier GALIBERT (IC)
- M. Philippe GARNIER (GB)
- M. David JOANNIC (GCCD)
- M. Thibaud HULIN (MMI)
- M. Alamin MANSOURI (R&T)
- M. Tony MONTESIN (GMP)
- M. Patrick PICARD (GACO)
- M. Sylvain RAMPACEK (INFO)
- M. Chadouli SI-MOHAMED (GEA)

**Génie Biologique (GB)**

Mme SEUVRE Anne-Marie ;  
Mrs DESSERREY Franck, FLAMAND Bruno ;

**Génie Civil et Construction Durable (GCCD) et GCCD par Apprentissage**

Mrs THOMAS Hervé, CHABOT Robert ;

**Génie Mécanique et Productique (GMP)**

Mr CRETON Nicolas, PETITJEAN Charlie ;

**Gestion Administrative et Commerciale des Organisations (GACO)**

Mr BRIAN Romain, Fabrice CABURET;

**Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA)**

Mme Maryline SCHULTZ ;  
Mr DUPRAT Jérôme ;

**Information-Communication (IC)**

Mme ARBILLOT Carole ;  
Mr VINCENT Thomas-Etienne ;

**Informatique (INFO)**

Mmes MENISSIER Patricia, TUPINIER Françoise;

**Métiers du Multimédia et de l'Internet (MMI)**

Mme Martine CLEMENT-BURKE ;

**Réseaux et Télécommunications (R&T) et R&T par Apprentissage**

Mme ZIMMER Christine ;  
Mr VIOIX Jean-Baptiste ;

**Techniques de Commercialisation (TC) et TC par Apprentissage**

Mmes THIERRY Sylvie, DEPLANCHE Marie-Cécile ;  
Mrs PRIEUR Stéphane, LAHLOU Ismaïl ;

Représentants des milieux professionnels

---

Mrs LEFAURE Jean-Michel (société PLANET BOURGOGNE), LOUBOT (L.G.F. et Compagnie)

**Article 2 :**

Le présent arrêté rectificatif est publié par voie d'affichage papier dans l'enceinte de l'IUT de Dijon-Auxerre et sur le site internet de l'IUT de Dijon-Auxerre

Fait à DIJON, le 07/11/2018

Le Directeur de l'IUT de Dijon-Auxerre

The image shows a circular official stamp from the Université de Bourgogne, IUT Dijon-Auxerre. The stamp contains the text 'UNIVERSITE DE BOURGOGNE' around the top edge and 'IUT Dijon-Auxerre' in the center. To the right of the stamp is a handwritten signature in red ink. Below the stamp and signature, the name 'Patrick DANAUDIÈRE' is printed in black capital letters.

Patrick DANAUDIÈRE

Approuvé par le Conseil de l'IUT du 11 décembre 2018